

## CONTRAT DE RÉSERVATION D'EMPLACEMENT

- L'arrivée doit avoir lieu après 15H (selon horaires d'ouverture de bureau) et le départ avant 12 h aux dates inscrites lors de votre réservation. En cas de modification de dates, veuillez prévenir la Direction avant votre arrivée. Si votre arrivée est retardée, le séjour sera entièrement facturé à partir du jour d'arrivée prévu dans le contrat.
- La réservation ne devient effective qu' après notre confirmation écrite et après réception d'un acompte correspondant à 30% du séjour + frais de dossier. Le montant du solde est intégralement payable le jour d'arrivée.
- Frais de dossier : 15€.
- Au delà de 24h de retard non signalé, la réservation n'est plus garantie.
- En cas d'annulation, les frais de dossier nous sont acquis. Si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée, un montant égal à 30% du coût intégral du séjour sera retenu à titre d'indemnité de rupture. Si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date, un montant égal au total du séjour reste dû au titre d'indemnité de rupture.
- NB vous pouvez souscrire une garantie annulation en option, elle vous rembourse tout ou partie de l'indemnité de rupture du contrat ci dessus indiqué, selon conditions prévues au contrat ( voir imprimé sur notre site)
- La capacité est limitée à 6 personnes par emplacement sauf famille nombreuse.
- Les animaux (chiens, chats) sont admis tenus en laisse, munis de leur carnet de vaccination à jour et impérativement vaccinés contre la rage.
- Le port du maillot de bain est obligatoire à la piscine ainsi qu'un bracelet au poignet pour la durée du séjour en juillet et août .
- Une caution de 20€ vous sera demandée pour le badge de la barrière.
- Le contractant s'engage à respecter le règlement intérieur du camping L'EAU VIVE ; en cas d'infractions répétées, le gestionnaire se donne le droit d'exclure le contrevenant sans aucun remboursement.
- En cas de litige, les tribunaux de Digne sont seuls compétents.

## CONTRAT DE LOCATION

- L'arrivée doit avoir lieu après 15 (selon horaires d'ouverture de bureau) et le départ avant 10 h aux dates inscrites lors de votre réservation. En cas de modification de dates, veuillez prévenir la Direction avant votre arrivée. Si votre arrivée est retardée, le séjour sera entièrement facturé à partir du jour d'arrivée prévu dans le contrat.

- Les séjours vont du samedi 15h au samedi 10h en saison (ou du dim. au dim. ou du merc. au merc. selon disponibilité) .

- La location ne devient effective qu'avec notre confirmation écrite et après réception d'un versement correspondant à 30% du séjour + frais de dossier (voir calcul ci dessous). Le montant du solde du séjour est intégralement payable le jour de l'arrivée.

- Frais de dossier : 15 €

.

- Un seul contrat par séjour et par location. Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée.

- En l'absence de courrier recommandé du locataire, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement devient disponible 24 h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis. Aucune réduction n'est consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

- En cas d'annulation, les frais de dossier nous sont acquis. Si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, un montant égal à 1/3 du coût intégral du séjour sera retenu à titre d'indemnité de rupture. Si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date, un montant égal au total du séjour reste dû au titre d'indemnité de rupture.

NB : Vous pouvez souscrire une garantie annulation en option. Elle vous rembourse tout ou partie de l'indemnité de rupture du contrat ci dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat (voir imprimé sur notre site).

- Les animaux (chiens, chats) sont admis tenus en laisse, munis de leur carnet de vaccination à jour et impérativement vaccinés contre la rage. Le port du maillot de bain est obligatoire à la piscine ainsi qu'un bracelet au poignet pour la durée du séjour.

- Une caution de 300 euros vous sera demandée à votre arrivée et restituée après état des lieux (sauf dégradations). Le nettoyage est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être parfaitement propre ; une caution de 50€ demandée à l'arrivée pourrait être conservée dans le cas contraire . Vous pouvez demander le forfait ménage (vaisselle exclue) de 50 € en cochant la case des suppléments.

- Le locataire s'engage à respecter le règlement intérieur du camping L'EAU VIVE ; en cas d'infraction, le gestionnaire se donne le droit d'exclure le contrevenant sans aucun remboursement.

- Les plans d'hébergement et inventaires sont disponibles sur [www.leauvive.fr](http://www.leauvive.fr) ou sur simple demande.

- En cas de litige, les tribunaux de Digne-les-Bains sont seuls compétents.